

Avis public



SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT POUR 2020

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), que le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, lors de sa séance ordinaire tenue le 4 novembre 2019, a adopté la résolution CA19 170290 établissant le jour, l'heure du début et le lieu de chacune des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2020 :

DATES
Lundi 3 février 2020
Mercredi 11 mars 2020
Lundi 6 avril 2020
Lundi 4 mai 2020
Lundi 1 juin 2020
Lundi 22 juin 2020
Mardi 8 septembre 2020
Lundi 5 octobre 2020
Lundi 2 novembre 2020
Lundi 7 décembre 2020

Toutes les séances ordinaires se tiennent à 19 heures.

Les séances ordinaires et extraordinaires se tiendront à la salle du conseil de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, située au rez-de-chaussée du 5160, boulevard Décarie, Montréal.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de la résolution CA19 170290 au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce situé au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée.

FAIT à Montréal, ce 13 novembre 2019.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate